

Ecole maternelle des Chavannes

Chemin de la Croix Verte

MONTBONNOT

e-mail : Maternelle-Chavannes@st-ismier.ac-grenoble.fr

Compte rendu du conseil d'école du mardi 12 novembre 2019

Présents

Représentants de la Mairie : M. BEQUERY , maire de Montbonnot ; Mme LUCAS , responsable du service scolaire ; Mme ROURE, élue à la petite enfance ; M. BARONI , élu aux sports

Représentants des parents d'élèves : Mmes BARD , CLAPPAZ, DELORME, VITTORIANO ; M. DEHONT

Enseignants : Mmes CHARLES, BOUCHET-VIRETTE, HAHN, MARTIN , VACHON ; M. SAINTE-ROSE

Excusée : Mme LAMY, adjointe aux affaires scolaires

1 . Bilan des élections

178 votants sur 307 inscrits. Taux de participation : 57,98%. Participation quasi équivalente à l'année dernière.
1 liste de parents (non constituée en association).

Liste des parents délégués affichée dans le hall de l'école sur le panneau destiné aux représentants de parents.

2. Bilan de la rentrée

L'école accueille 157 élèves répartis de la façon suivante :

Par niveau :

PS : 51

MS: 53

GS: 53

Par classe

PS Mme Vachon :26

MS Mme Charles : 26

GS Mme Filiol: 26

PS Mme Hahn: 25

MS M. Sainte Rose :27

GS Mme Bouchet Virette: 27

1 nouvelle collègue , nommée à titre provisoire pour l'année, est arrivée dans l'école .
Candice MARTIN assure la décharge de direction le vendredi dans la classe des MS de Sylvie Charles ainsi que le complément du temps partiel des GS de Sabine Filiol le mardi .

2 inscriptions en janvier : 1 PS et un GS .

Information importante non signalée en conseil d'école : 2 départs d'atsem dans l'école cette année .

Laurence Balme , en poste à Montbonnot depuis plus de 20 ans , quittera ses fonctions fin décembre pour une école à Passy (Haute Savoie)

Léna Rojas , en poste à Montbonnot depuis 14 ans , part à la retraite au moment des vacances de février .

Nous leur souhaitons une bonne continuation dans leur nouvelle vie et fonction .

Toutes les 2 seront remplacées . A ce jour, nous ne savons pas encore qui sera nommé .

3 . Les APC (activités pédagogiques complémentaires)

Cette année, les APC porteront principalement , selon les directives de notre hiérarchie , et comme l'année dernière , sur les activités liées à la lecture .

Le premier module a été mis en place du 23 septembre au 18 octobre .

Il a porté principalement sur des évaluations sur les lettres pour tous les GS .

En fonction des résultats de ces évaluations et selon les difficultés rencontrées par certains élèves , l'aide personnalisée sera mise en place pour les GS et les MS , et plus tard dans l'année pour les PS .
Tous les enseignants sont engagés dans les APC tout au long de l'année , hormis la directrice qui en est dispensée , au vu de la charge de travail liée à la direction .
Pendant ces APC , nous aborderons différentes disciplines en fonction des difficultés des élèves : jeux de langage (formulation des phrases , syntaxe , vocabulaire) , compréhension d'histoires , graphisme , phonologie , discrimination visuelle , jeux de société .)
Horaires des APC : de 11H20 à 11H50. Les parents sont avertis dans le cahier de liaison .

4. Vote du règlement intérieur

Abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire de 6 à 3 ans avec aménagements possibles pour la petite section l'après midi .
Les vêtements égarés et depuis longtemps dans la pаниère à l'entrée seront remis à une association caritative à chaque période de vacances , si les parents ne les ont pas récupérés .
Après ces modifications , le règlement intérieur est adopté à l'unanimité .

5 . Présentation du RASED

Le RASED (Réseau d'aide à la scolarisation des enfants en difficulté) est un dispositif constitué, lorsqu'il est complet de 3 types d'enseignants spécialisés. Il est rattaché au pôle ressources de la circonscription de Grenoble 5 (qui comprend l'IEN, les conseillères pédagogiques, les médecins scolaires, les infirmières scolaires) Béatrice Bruyère, enseignante spécialisée dans l'aide pédagogique, intervient pour les difficultés d'apprentissage, uniquement à l'école élémentaire.
A l'école maternelle , nous travaillons en relation avec Laurence MIOLINI-DELPONT, psychologue scolaire. Elle nous aide à comprendre les difficultés d'un élève et contribue à faire évoluer la situation avec les moyens dont elle dispose : observation en classe, bilans, entretiens avec les enseignants, les parents, l'enfant, suivi psychologique. Cela permet de comprendre ce qui fait obstacle à l'appropriation des apprentissages, et de rechercher conjointement l'ajustement des conduites pédagogiques et éducatives.
La maitresse G intervient sur le rased de Meylan et Villard-Bonnot
Le RASED tient à remercier les mairies pour leur participation au budget de fonctionnement, soit 1,10 euro par élève scolarisé. En cas de besoin, voici les coordonnées du Rased : rased-bernin@ac-grenoble.fr ou psycho.bernin@yahoo.fr Tel : 04 38 92 15 11.

6 . Le projet d'école ; Bilan des séances avec nos 2 lectrices de l'association « Lire et faire lire »

- Lecture d'albums : En liaison avec notre projet d'école, et pour donner aux élèves le goût de lire , nous adhérons depuis l'an dernier à l'association « Lire et faire lire » .
A ce titre, 2 bénévoles , Mme Christine Müller et Mme Vitale interviennent dans toutes les classes pour lire des histoires aux enfants , par petits groupes (rotation selon les classes). L'année dernière, chaque classe a bénéficié de ces moments de lecture environ 6 ou 7 fois .
Comme les enseignants ont été très satisfaits à la fois de la prestation des intervenantes et de l'impact positif sur les élèves , nous renouvelerons cette adhésion cette année et maintenons le dispositif qui a déjà commencé dans certaines classes depuis septembre .

7 . Les projets, les sorties

- Spectacle de Noël : Il aura lieu à la maison des arts le vendredi 20 décembre à 10H et est offert par le sou des écoles. La mairie subventionne le sou (9500 euros apportée chaque année) .
- Sortie à la médiathèque : 1 fois par trimestre pour chaque classe , soit 3 visites dans l'année. Certaines classes y sont déjà allées .

- Le gymnase : les vendredis après-midi pour les 2 GS , les mardis pour les MS (salle d'agrès) et pour les GS de Sabine Filiol (salle de dojo) , et à partir de janvier pour les PS (salle d'agrès) .
- La musique : A ce jour, nous n'avons pas trouvé d'intervenant susceptible de nous proposer des séances de musique . Visiblement, il y a pénurie dans l'Isère . Nous sommes donc toujours en recherche .
- Les apiculteurs : Animation au sein de l'école le 5 octobre pour les 2 GS et les MS de Rémy Sainte Rose ; en fin d'année pour les 3 autres classes. Echanges sur la vie des abeilles. Egalement une animation sur le danger des pesticides .
- Sortie au verger communal avant la récolte des pommes pour les GS de Mme Bouchet Virette et les MS de M.Sainte Rose le 16/09.
- Sortie à la ferme de Germain à Champ près Froges : le 8 /10 pour les MS de Mme Charles , le 11/10 pour les GS de Mme Filiol .
- Sortie au grand séchoir à Vinay : le 3/10 pour les MS de M. Sainte Rose .
- Sortie Coupe Icare à Saint Hilaire : le 20/9 pour les GS de Mme Bouchet Virette
- Ciné concert à l'espace Aragon pour les MS de Mmes Charles/ Martin le 6 décembre

- CCSTI pour la classe des GS de Sabine Filiol le 21/11 et pour les MS de Sylvie Charles le 20 /01 . Exposition « Petits monts et merveilles » sur le milieu montagnard .
- Cinéma à l'espace Aragon dans le cadre d'« école et cinéma » pour toutes les classes . 2 séances par an pour les PS et les MS . 3 séances pour les autres classes .
- Projet départemental Petit cinéma de classe pour les MS de M. Sainte Rose et les GS de Mme Bouchet Virette
- Projet « Correspondances photographiques pour les PS de Mmel Vachon, les MS de M. Sainte Rose et les GS de Mme Bouchet Virette
 - Sortie raquettes pour les MS et les GS en février ou mars. Budget alloué par la mairie (800 euros)
 - Maison des jeux pour la classe de GS de Mme Bouchet Virette le 19 /11, en janvier pour les GS de Mme Filiol
 - Sortie à la maison du graphisme à Echirrolles pour les GS de mme Bouchet Virette le 6/12
 - Piscine : pour les GS à partir du mois de mars jusqu'en mai, juin.
 - Travail avec l'INRIA autour de la programmation de robots pour les GS et les MS de M. Sainte Rose. Première visite des ingénieurs fin novembre
 - Demande de Mme Bouchet Virette de pouvoir utiliser avec sa classe le terrain de rugby

7. Questions des enseignants

❖ Les interventions demandées aux services techniques

Bien que pour la plupart des interventions, il y a maintenant un retour des services techniques sur, soit la date d'intervention, soit la prise en compte de la demande, il arrive encore que certaines demandes ne fassent pas l'objet d'un retour. M. le maire va étudier le problème auprès des services concernés afin que le dispositif puisse être amélioré (manivelles de stores commandées il y a 2 mois et pas encore arrivées notamment).

❖ La sonnerie du portail

Entre les parents en retard, les livreurs, le personnel du périscolaire etc..., la sonnerie retentit très souvent. Pour le personnel du périscolaire qui n'a pas de clefs, cette sonnerie est dérangeante à la fois pour la classe dans laquelle le boîtier est installé (classe de Sylvie Charles), mais également dans le bureau de direction où l'on entend la sonnerie.

Pour le personnel du périscolaire, il est décidé que les agents appellent Marie Claire Alberto avec leur portable afin qu'on leur ouvre.

Il est également demandé avec insistance aux parents de respecter les horaires de l'école, ceci en premier lieu pour le bien de leur enfant.

En cas de retard exceptionnel, merci de ne sonner qu'une fois et d'attendre que quelqu'un vienne vous ouvrir.

8. Questions des parents

- HYGIENE

Il est noté que les essuie-mains dans les sanitaires sont parfois sales ou mouillés en cours de journée.

Il est demandé à la mairie de s'assurer de leur état au cours de la journée.

Suite à la demande des parents, un autre système plus hygiénique va être mis en place. La mairie va donc faire un test en installant un dispositif d'essuie-mains papier très prochainement.

Les parents ont également interrogé la mairie sur les produits d'entretien utilisés et les risques toxiques associés. Les produits utilisés sont évidemment aux normes. Les enseignants ajoutent que les ATSEM utilisent bien souvent du produit vaisselle pour nettoyer les tables afin d'éviter l'inhalation de ces produits.

GARDERIE

Le personnel du service périscolaire propose de nombreux jeux aux enfants (jeux de ballon, création de drapeaux, jeux de raquettes, etc). Toutefois, les parents demandent si les enfants ont le droit de jouer avec les jeux extérieurs présents dans la cour.

La mairie répond que les enfants peuvent utiliser les jeux dans la cour. Pour autant, les agents n'autorisent pas les enfants à jouer aux équipements extérieurs le soir par précaution et pour limiter le risque de chutes plus élevées à cause de la fatigue de fin de journée. L'utilisation est permise pendant les temps scolaires et entre midi et deux.

STATIONNEMENT

Le point du stationnement est abordé à quasiment chaque conseil d'école. Il est à nouveau demandé que le policier municipal se positionne à l'entrée de la rue du parking pour empêcher le stationnement gênant le long du muret. Une note de responsabilisation a été diffusée aux parents. Le conseil rappelle à nouveau aux parents l'importance de respecter les places de stationnement.

MOUSTIQUES

Bien que la zone de l'école soit plutôt préservée des moustiques (pas de piqûres sur nos enfants), il est demandé à la mairie d'apporter une vigilance sur ce sujet. La Mairie précise que notre commune est adhérente à l'EID (L'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication). L'EID patrouille dans la commune. Lorsqu'il y a des situations à risque, l'EID entre en contact avec les habitants concernés. Les réservoirs d'eau sont systématiquement traités.

La commune fait régulièrement de la pédagogie dans ses médias en insistant sur la responsabilisation que les habitants doivent avoir autour de ce sujet.

Les parents insistent sur l'importance de renforcer la communication autour des habitants de l'école pour éviter les foyers de moustiques dans cette zone.

TRAVAUX DU PREAU

Les parents s'interrogent sur l'avancée des travaux du préau. Monsieur le Maire précise que les fondations ont été réalisées pendant les vacances de la Toussaint.

La 2ème tranche de travaux sera réalisée pendant les vacances de Noël.

Nos enfants pourront donc profiter du préau dès janvier 2020 !

Monsieur le Maire



Madame la Directrice

Madame la représentante des parents d'élèves